



CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIORS

PALAIS DES SPORTS DE GERLAND - 350 AVENUE JEAN JAURES - 69007 LYON

8
FEVRIER
2020

CONDITIONS D'ACCES ET QUALIFICATIONS

Affiliation : Chaque club devra s'être acquitté de la cotisation fédérale 2019/2020.

Passeport sportif : Le compétiteur devra présenter un passeport sportif à jour et en règle, licence 2019/2020, certificat médical en cours et une pièce d'identité

Qualifications : CF règlement des compétitions article 2.5.1.2, Procédures de qualification.

- Les sélectionnés seniors des championnats régionaux 2019/2020, suivant les quotas des ligues
- Les 4 premiers athlètes des championnats de France seniors, saison 2018/2019
- Les champions de France «Espoirs» en titre
- Les champions de France juniors 2018/2019 (accédant à la catégorie seniors)
- Les champions de France «Universitaires» 2018/2019
- Les podiums des derniers championnats du Monde et d'Europe seniors, des derniers championnats du Monde FISU, CISM et des Jeux Olympiques précédant le championnat de France
- Les podiums seniors du circuit Grand Prix (W.T) de la saison en cours.
- Les athlètes ayant obtenu une dérogation de la D.T.N.

Catégories : Seniors nés (es) en 2002 et avant

Catégories de poids

Masculins : -54kg, -58kg, -63kg, -68kg, -74kg, -80kg, -87kg, +87kg
Féminins : -46kg, -49kg, -53kg, -57kg, -62kg, -67kg, -73kg, +73kg

INSCRIPTIONS

Les clubs devront :

- inscrire leurs coaches et compétiteurs sur le site <http://www.martial.events/en> en tenant compte des délais de clôture d'inscription fixés au **vendredi 17 janvier 2020**.
 - régler les droits d'engagement de 12,00 € par compétiteur et par coach (par carte bleue sur le compte Paypal - <http://www.martial.events/en>).
- Chaque ligue validera les inscrits de sa région (athlètes et coaches), à jour des droits d'engagement.

ACCREDITATIONS ET PESEES

Les athlètes se présenteront sur le site avec leur passeport, leur accréditation et leur carte d'identité suivant le programme ci-dessous.
Les accréditations coaches et athlètes seront retirées au Palais des Sports de Lyon Gerland de 15h à 19h, le vendredi 7 février 2020.

REGLEMENT DE LA COMPETITION

(Sous réserve de modifications)

- Règlementation F.F.T.D.A
- Système d'élimination directe
- Plastrons et casques électroniques GEN. 2
- Vidéo Replay
- Temps : Eliminatoires (3x1'30mn) et finales (3x2mns)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Les coaches devront être titulaires d'une «habilitation coach» (CF : Regl compétition Art 2.6.5.2)
- Entrée libre

PROGRAMME DE LA COMPETITION

(Sous réserve de modifications)

Vendredi 7 Février 2020 - Palais des Sports de Gerland

- 15h00 à 19h00 : Accréditation
- 16h00 à 19h00 : Pesée seniors (Masculins/Féminins)
- 18h00 à 19h30 : Briefing des Arbitres

Samedi 8 Février 2019 - Palais des Sports de Gerland

- 7h30 : Ouverture du Palais des sports aux compétiteurs et Coaches
- 8h00 : Présentation et informations compétiteurs
- 8h15 à 18h30 : Compétitions Seniors
- 18h30 à 20h00 : Finales

Les compétiteurs devront présenter leur **passeport sportif** et accréditation à l'entrée du site, à la table de contrôle, de l'aire de combat et à la table centrale.

La F.F.T.D.A se réserve le droit de modifier les paramètres ou le programme ci-dessus.

Pour des raisons de sécurité seules les petites bouteilles plastiques seront autorisées dans l'enceinte du site.